

Site Universitaire d'Aide à l'Information et à l'Orientation Interview d'enseignant – Licence Pro GAAS (Avril 2012)

<http://suaio.univ-lille2.fr/fr/interviews-d-enseignants/secteur-staps/licence-pro-gaas.html>

**Université Lille 2
Droit et Santé**

Vendredi 13 avril 2012

Rechercher dans le site

Recherche avancée

- A la Une
- Conseils en orientation
- Nos guides d'orientation
- Etudes
- Interviews d'enseignants**
- Infos métiers
- Fonction Publique
- Insertion professionnelle
- Espace Information Orientation
- Webmail

BAIP - Espace Information Orientation
42, rue Paul Duez
59000 Lille
Tél. : +33 (0)3 20 96 52 80
Fax : +33 (0)3 20 96 52 88
[Contact](#)

**Université Lille 2
Droit et Santé**

Facultés et Instituts

Services universitaires

Université Lille Nord de France
Paris Lodron - Université de Salzburg

Site Universitaire d'Aide à l'Information et à l'Orientation

Accueil > Interviews d'enseignants > Licence pro GAAS

Que faire après une Licence Professionnelle ?

Spécialité
Gestion et Animation des Associations Sportives
(G.A.A.S)

Présentation de l'enseignant responsable de cette spécialité :

Franck Lefèvre fait toutes ses études de STAPS à Lille 2 et obtient un Master en "Management et Gestion du Sport" tout en conciliant son travail et le sport de haut niveau. En effet, il est en parallèle "Directeur d'un service des sports" dans une collectivité du Pas-de-Calais (Hénin-Beaumont) de 1998 à 2000, puis travaille à la direction du "Stadium Lille Métropole" où il est Chargé de l'exploitation et de l'événementiel (meeting international d'athlétisme, concert de Johnny Hallyday...) de 2000 à 2007. Il participera notamment à l'accueil du LOSC au Stadium (Ligue 1, coupes d'Europe...). Il devient ensuite entraîneur au centre de formation du LOSC de 2007 à 2010.

C'est en 2010 qu'il intègre la Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique en tant qu'enseignant en "Management des organisations" afin de gérer par exemple les aspects managériaux, et la politique sportive et territoriale. Mais il prend aussi en charge avec brio le football universitaire puisqu'il amène l'équipe en 2011 aux titres de "Champion de France Universitaire" et de "Vice Champion d'Europe".

Enfin, en 2011, il prend la responsabilité de cette Licence Professionnelle.

J'ai eu le plaisir de rencontrer un enseignant disponible, sympathique, et un sportif dont les résultats sont retentissants pour l'image de Lille 2 à travers le football universitaire. Je le remercie vivement de m'avoir reçu afin de répondre à ces quelques questions qui vous éclaireront sur cette filière.



FRANCK LEFÈVRE

- Monsieur Lefèvre, pourquoi a-t-on créé cette spécialité de Licence Professionnelle ? Quels étaient les principaux objectifs ?

F. L. Tout d'abord parce qu'elle correspondait à une demande du milieu professionnel. Dans le milieu associatif, les gens étaient insuffisamment formés aux modalités de gestion. L'objectif était donc de donner les outils du management et de la gestion (marketing, droit, ressources humaines...) aux personnes du domaine associatif, car cette filière était destinée aux associations sportives. En effet, les associations (type loi de 1901) sont gérées aujourd'hui de la même manière qu'une entreprise en réalité. La vocation de ce diplôme est de professionnaliser immédiatement les étudiants afin qu'ils deviennent des gestionnaires du sport et qu'ils puissent vivre de leur passion.
- Selon vous, quels pré-requis et quelles qualités faut-il pour ce genre de métiers ?

F. L. Il faut avoir été passionné, sportif, bon gestionnaire, et savoir s'investir car même s'ils sont professionnels, ils sont impliqués dans leurs missions comme des bénévoles.
- Quelles sont les conditions d'inscription pour tenter l'entrée dans cette spécialité ?

F. L. L'étudiant doit être titulaire d'un bac +2 ou d'un diplôme équivalent. Les personnes non titulaires d'un bac +2 peuvent faire une demande de validation de leurs acquis et de leur expérience s'ils font valoir une activité professionnelle significative. Il existe également une passerelle depuis le D.U "Management des clubs sportifs" de la Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique de Lille 2 ouvert à des jeunes sportifs de haut niveau en partenariat avec le LOSC.
- A quelle période les candidats doivent-ils demander leur dossier d'inscription et comment doivent-ils le faire ?

F. L. Les dossiers doivent être demandés à la Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique, ou téléchargés sur le [site internet](#) à partir du mois de mars et jusque début juin.
- A quel moment la commission se réunit-elle et quels sont les critères de sélection ?

F. L. La commission se réunit courant juin. Le candidat doit avoir un profil sportif et son projet doit être clairement défini. Nous devons percevoir sa motivation. Il doit avoir un goût prononcé pour le management, le droit, les ressources humaines, car nous ne formons pas des éducateurs sportifs mais des gestionnaires du sport. En effet, l'objectif n'est pas de faire de l'animation mais de l'encadrement et de la gestion. Les profils atypiques pouvant enrichir une promotion sont également intéressants. Cela peut être des gens qui viennent du milieu professionnel et qui reprennent un cursus ou encore d'un BTS comptabilité ou commercial et qui ont été sportifs et qui veulent concilier le sport et le management.
- Vous devez recevoir un grand nombre de dossiers ? Combien de candidats sont-ils retenus ?

F. L. Nous avons généralement entre 50 et 70 dossiers et nous retenons 15 à 20 étudiants. Nous offrons également cette année la possibilité de suivre une spécialité sur la gestion des milieux équestres, ce qui donnera 5 ou 6 places supplémentaires minimum.
- A quelle période les candidats peuvent-ils avoir une réponse ?

F. L. Les candidats auront leur réponse au plus tard début juillet.
- Quels sont les enseignements de votre diplôme ?

F. L. On trouve au 1er semestre des cours théoriques et des projets tutorés. Il faut savoir que plus de 30% des enseignements sont assurés par des professionnels. C'est important car cela permet aux étudiants d'être directement en contact avec des "gens de terrain". Nous abordons au 1er semestre des cours de type "administratif", "marketing", "communication", ou encore "management". Le fil directeur restant le projet tutoré. Puis, au second semestre, on trouve des enseignements qui traitent des aspects juridiques, comptables, et enfin le projet tutoré. Enfin, l'année se termine par le stage qui est obligatoire. Il commence début avril, et sa durée est de 240 heures réparties sur 12 semaines.

On propose aussi des pratiques sportives (course d'orientation, VTT, golf, canoë, Hip Hop, escalade...). Nous pensons qu'il faut vivre les activités physiques afin de mieux les encadrer et les organiser en prenant en compte des aspects tels que la sécurité des personnes par exemple. Vous pouvez trouver les intitulés des enseignements [en cliquant ici](#).
- Quelles sont les compétences acquises par les jeunes diplômés ?

F. L. Ils savent gérer des infrastructures d'équipements sportifs et un projet événementiel, préparer un budget prévisionnel, suivre le financement à l'année, réaliser une étude de marché, évaluer les retombées économiques d'un événement, assurer la promotion et la communication de structures et d'événements, et encadrer des équipes d'animation. Ils ont acquis également la capacité à développer des projets (analyse, audit, préconisations...).
- Quels sont les débouchés visés ? (métiers, employeurs, secteurs...)

F. L. Le métier principal est celui de **gestionnaire de projets et d'organisations sportives**. Les débouchés existent dans le secteur privé non marchand, c'est à dire le milieu associatif (secteur fédéral et milieu de l'animation socioculturelle type maison de jeunes ou UFCV par exemple), dans le secteur public (collectivités territoriales), ainsi que dans le secteur privé marchand (gestion de salles de remise en forme, gestion de complexes sportifs de loisirs, gestion de complexe de foot en salle...).

Les différents métiers sont donc : "Directeur", "assistant de direction" ou "gestionnaire" d'une organisation sportive unisport, omnisport, ou d'un club semi-professionnel, "gestionnaire", "responsable administratif" ou "agent de développement" d'une ligue ou d'un comité sportif, "directeur", "assistant de direction" ou "gestionnaire" d'une association de loisirs (base de loisirs, centre d'équitation...), ou une association d'insertion par le sport (type association de quartier, MJC...) ou de centres de remise en forme, et "chargé de mission" ou "agent de développement" auprès d'une collectivité publique territoriale.
- Pouvons-nous avoir un aperçu concret de l'insertion professionnelle ?

F. L. La plupart de nos étudiants s'insèrent professionnellement grâce à leur stage. On retrouve nos anciens étudiants par exemple à la Fédération Française de Vol à Voile, chez Décathlon, dans l'animation socioculturelle, en grande distribution, en milieu fédéral, dans le secteur privé, dans les collectivités territoriales, ou encore en milieu équestre.

Interview conçue et réalisée par Jean-Christophe DERIAU
L'Espace Information Orientation du BAIP - Lille 2
Avril 2012